

Outil O3.2

Indications : Conseils concernant la participation d'enfants à l'élaboration d'un concept

Que des enfants en âge d'aller à l'école primaire participent à l'élaboration d'un concept est possible et pertinent dans un certain cadre. Toutefois, cela est exigeant et nécessite un accompagnement professionnel, des espaces adaptés au stade de développement des enfants et à leurs besoins, ainsi que suffisamment de temps et de ressources. En même temps, cette participation des enfants peut, en étant un exemple réussi, montrer à quoi peut ressembler la participation des enfants et des jeunes dans la commune et ainsi la promouvoir. En outre, elle permet aux enfants de faire l'expérience de ce qu'est la participation réelle.

Remarques concernant la planification de l'élaboration d'un concept avec des enfants

- La motivation centrale des adultes à faire participer des enfants doit être de permettre une participation « réelle » (cf. pyramide de la participation dans O1.12_Indications_Planification de la participation). Les enfants sentent rapidement si une participation réelle est souhaitée ou s'il ne s'agit que d'une participation de façade. Une caractéristique importante de la participation « réelle » est l'intérêt des adultes pour les sujets amenés par les enfants. La participation des enfants n'est pas un processus qui se déroule en marge. Les résultats sont pris en compte dans des rapports, dans des groupes de travail, comme éléments sur lesquels baser les décisions, etc. Il est important que les enfants ne soient pas instrumentalisés pour les demandes/préoccupations de tiers (p. ex. professionnel-le-s de l'animation socioculturelle enfance, parents).
- Il vaut la peine de commencer déjà pendant la phase 2 du projet (p. ex. dans le cadre des entretiens avec des enfants) à attirer l'attention des enfants et de leurs parents là-dessus et, en concertation avec les parents, de noter les coordonnées des enfants intéressé-e-s.
- Il est important de faire participer des enfants de différents milieux, afin d'obtenir l'image la plus complète possible et d'avoir différentes perspectives. Un langage simple est central pour garantir un accès facile. En particulier, il faut définir soigneusement à l'avance l'étendue de la participation, car il ne fait sens d'impliquer les enfants dans le processus que dans certains domaines. Répondre à la question « Où et quand pendant l'élaboration du concept la participation est-elle appropriée pour les enfants ? » permet de s'orienter. Définir le domaine dans lequel les enfants peuvent participer aide à clarifier les attentes et à prévenir les malentendus. Lors de la planification du travail d'élaboration d'un concept et du choix des méthodes, il convient de tenir compte des possibilités et des besoins (liés à leur développement) des enfants en ce qui concerne le domaine de participation, le lieu et le temps (horaire, durée). En choisissant les méthodes adaptées de participation et en procédant de façon appropriée, le risque d'instrumentalisation (et avec cela de participation de façade) peut être réduit. Avec des enfants, il est recommandé d'utiliser dans la phase d'élaboration du concept des méthodes ou des espaces de participation adaptés aux enfants et indépendants. Ces formats doivent être animés par des professionnel-le-s compétent-e-s, car travailler avec des groupes d'enfants est exigeant et requiert des connaissances spécifiques et un savoir-faire méthodologique. Dans l'idéal, un-e représentant-e politique et un-e représentant-e du groupe de projet (ou du groupe de pilotage) sont présent-e-s lors de la mise en œuvre. Outre le ou la professionnel-le et les deux représentant-e-s, il ne devrait pas y avoir d'autres adultes présent-e-s, afin que les enfants soient suffisamment à l'aise pour formuler leurs idées et ce qui leur tient à cœur librement et sans être influencé-e-s.
- Afin que les ressources pour les processus de participation puissent être planifiées en temps opportun, il devrait être établi dès le début quand, où et comment les enfants sont impliqué-e-s.

Remarques concernant la mise en œuvre du travail d'élaboration d'un concept avec des enfants

Outil O3.2 – Indications : Conseils concernant la participation d'enfants à l'élaboration d'un concept

- Les étapes de travail suivantes ne sont **pas vraiment adaptées** pour être réalisées avec des enfants :
 - Élaboration de la vision de politique de l'enfance et de la jeunesse : Fondamentalement, les enfants pensent et agissent en se référant fortement au présent, c'est-à-dire, à « ici et maintenant ». Pour les enfants, une vision orientée vers l'avenir est par conséquent plus difficile à comprendre et trop abstraite. Si des structures de participation existent déjà au niveau communal (p. ex. un conseil des enfants) et que les enfants ont déjà fait l'expérience de processus de participation, la participation des enfants pourrait toutefois également être envisageable ici.
 - Définition des actions nécessaires, des objectifs et des priorités : En raison du degré d'abstraction de cette tâche, les enfants ne peuvent guère la réaliser.
- **Avec un accompagnement professionnel**, les étapes de travail suivantes sont **davantage adaptées** pour être réalisées avec des enfants :
 - Formulation de mesures : Les enfants peuvent articuler des idées de mesures quand il s'agit de définir ce qui concrètement irait bien avec un besoin spécifique. La condition *sine qua non* est que ce processus soit bien dirigé et que les questions soient adaptées à l'âge des enfants. Il est important que les questions soient bien formulées et que les enfants soient guidé·e·s depuis la situation de départ jusqu'aux actions nécessaires. Les enfants ont ensuite la possibilité de soumettre leurs idées. Puisque leurs suggestions sont parfois irréalistes ou très fantaisistes, il est utile de développer leurs idées avec des expert·e·s, d'identifier les besoins qui se cachent derrière les idées fantaisistes et de traduire ces idées sous une forme réalisable.
 - Définition de l'ordre de priorité des mesures, avec options de réponse concrètes : Les enfants sont capables de réfléchir aux mesures qui seraient appropriées à condition que, d'une part, celles-ci aient un lien direct avec leur vie quotidienne et que, d'autre part, on propose aux enfants des (p. ex. deux) options de réponse concrètes et compréhensibles. Un exemple : si le besoin est que les enfants dans la commune puissent participer davantage au débat, des enfants de 10 ans peuvent déterminer si une boîte aux lettres pour déposer leurs demandes et préoccupations convient ou si des discussions régulières (p. ex. avec un membre du Conseil communal) sont préférables.
- Les propositions de mesures élaborées par les enfants devraient être prises en compte lors de l'élaboration du concept. Soit des représentant·e·s (p. ex. animatrices et animateurs socioculturels jeunesse) les relaient lors des événements dédiés à l'élaboration du concept avec les adultes, soit ils ou elles s'assurent que les idées des enfants sont intégrées à un autre moment du travail d'élaboration du concept (p. ex. lors de rédaction du concept).

Suivi et évaluation du travail d'élaboration d'un concept avec des enfants

- Faire participer des enfants signifie également les impliquer lors de l'évaluation du processus. Est-ce que les enfants se sont senti·e·s pris·e·s au sérieux ? Est-ce que les demandes, les préoccupations et les besoins de différents enfants ont été pris en considération ? Que pourrait-on faire différemment ou mieux la prochaine fois ? La réflexion conjointe devrait avoir lieu immédiatement après la mise en œuvre.
- Il est recommandé de procéder à une évaluation du processus dès qu'il existe un produit (p. ex. esquisse) dans lequel les avis des enfants ont été intégrés. Le mieux est de faire cela par le biais d'une consultation, où les enfants ont à nouveau la possibilité d'exprimer leurs opinions et leurs idées. Cela permet de vérifier si les enfants ont eu une influence sur les résultats et se sont senti·e·s pris·e·s au sérieux.